

FORD BLANQUEFORT : LA DÉCISION SERA RENDUE LE 17 SEPTEMBRE PROCHAIN

07 AOÛT 2019 À 05H30 PAR LAURE DEVILLE



Crédit photo : redaction wit fm

La bataille n'est pas finie, selon la CGT de Ford Blanquefort qui tente le tout pour le tout.

Ils étaient une trentaine encore hier devant la cour d'appel de Bordeaux. Les représentants de la [CGT du site girondin](#) avaient demandé en juillet dernier au tribunal de grande instance de Bordeaux de reconnaître que le motif économique ne pouvait être retenu pour justifier les licenciements à Ford.

Le tribunal s'était dit incompétent, mais la CGT avait fait appel.

Philippe Poutou, représentant CGT, veut toujours croire à une sauvegarde des emplois. La cour d'appel doit rendre sa décision le 17 septembre. Pour lui, il faut que cette décision soit rendue avant le 1^{er} octobre date à laquelle les salariés vont recevoir leurs lettres de licenciement. Ce PSE de Ford concerne 872 emplois.